

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 2776

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 18**

À l'alinéa 8, substituer au mot :

« vingt-six »

le mot :

« vingt-trois ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'âge moyen d'entrée sur le marché du travail est de 22 ans et 5 mois. Dès il semble normal que les personnes qui utilisent de préservatifs puissent payer leurs préservatifs à minima à partir du moment où ils sont autonomes financièrement.